



Conclu entre les deux parties :

D'une part la société :

PMB SERVICES

ZI de Mont sur Loir - Château du Loir
72500 MONTVAL-SUR-LOIR

Tél. : 02 43 440 660 - Fax : 02 43 444 132

Email : pmb@sigb.net

Web : <http://www.sigb.net/>

D'autre part le client :

Mairie de Cuzieu

10 Route de Veauche
42330 Cuzieu

Caractéristiques & références du contrat :

Indice Syntec : Janvier 2023 - 293.9 (parution le 28/02/2023)

Alias gestion : <https://cuzieu.pmbpro.net/>

Alias OPAC : <https://cuzieu.bibli.fr/>

Nombre de notices : 9323

GED en Mo : 6

Le présent contrat porte sur les services suivants :

Le détail des prestations suivantes est décrit dans les conditions générales ci-jointes

Contrat annuel d'hébergement et assistance hotline - Offre SOLO

Fonds < 10 000 notices et Communes < 2 000 habitants

- Mise en ligne de votre catalogue

- Mises à jour de PMB

- Sauvegardes quotidiennes automatiques

- 500 Mo de documents numériques GED - sauvegarde historisée 30j incluse

- Assistance fonctionnelle illimitée

Prix unitaire : **762,52 € HT** annuel

11/05/2023 au **11/05/2024**

Coût annuel de sécurisation par certificat (OPAC / Portail)

- Acquisition et maintenance annuelles du certificat SSL (signé par une autorité de confiance) pour la sécurisation de votre OPAC /

Portail en https sur un nom de domaine appartenant à PMB Services.

Prix unitaire : **21,38 € HT** annuel

11/05/2023 au **11/05/2024**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2023

Affichage : 21/03/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

Durée, reconduction

Le présent contrat est conclu pour la durée indiquée ci-dessus
Il sera reconduit explicitement



Échéance de paiement

L'exigibilité du(des) service(s) est annuelle (terme à échoir).

Revalorisation des prix suivant l'évolution de l'indice Syntec Révisé

L'indice SYNTEC a évolué à compter de septembre 2022. L'ancien indice s'arrête et un nouvel indice, appelé indice révisé, le remplace. Le "coefficient de raccord" (<https://www.syntec.fr/indicateurs/indice-syntec/#anchor-3>) a été appliqué pour définir l'indice révisé en fonction de votre ancien indice.

Pour le renouvellement à venir nous avons établi le calcul de la revalorisation en prenant en compte l'indice révisé.

Chiffres clés :

Ancien indice Syntec : Janvier 2022 : 277.5 (parution le 28/02/2022)

Indice Syntec Révisé : Janvier 2022 : 281.8 (parution le 09 /2022)

Indice Syntec Révisé : Janvier 2023 : 293.9 (parution le 28/02/2023)

La signature du présent contrat atteste de l'acceptation des conditions générales que vous retrouver sur le lien :
https://www.sigb.net/site/CG_assistance_hebergement_maintenance.pdf

Pour PMB SERVICES, nom et signature :

Éric ROBERT



Pour Mairie de Cuzieu,

nom et signature :



**pmb**
SERVICES**Proposition commerciale**

Réf. : D2303-01243

Date : 10/03/2023

Durée de validité : 4 Mois

Code client : CUZIEU

Référence du contrat : CT1802-0527 / 28/02/2018

Émetteur:

PMB SERVICES

ZI de Mont sur Loir - Château du Loir

72500 MONTVAL-SUR-LOIR

Tél.: 02 43 440 660 - Fax: 02 43 444 132

Email: pmb@sigb.net

Web: http://www.sigb.net/

Adressé à:

Mairie de Cuzieu

10 Route de Veauche

42330 Cuzieu

Renouvellement de contrat

Désignation	Qté	P.U. HT	Montants exprimés en Euros	
			Total HT	TVA
Contrat annuel d'hébergement et assistance hotline - Offre SOLO Fonds < 10 000 notices et Communes < 2 000 habitants - Mise en ligne de votre catalogue - Mises à jour de PMB - Sauvegardes quotidiennes automatiques - 500 Mo de documents numériques GED - sauvegarde historisée 30j incluse - Assistance fonctionnelle illimitée (Du 11/05/2023 au 11/05/2024)	1	762,52	762,52	20%
Coût annuel de sécurisation par certificat (OPAC / Portail) - Acquisition et maintenance annuelles du certificat SSL (signé par une autorité de confiance) pour la sécurisation de votre OPAC / Portail en https sur un nom de domaine appartenant à PMB Services. (Du 11/05/2023 au 11/05/2024)	1	21,38	21,38	20%

Conditions de règlement: 45 jours fin de mois

Total HT 783,90

Total TVA 20% 156,78

Total TTC 940,68



Cache, Date, Signature et mention "Bon pour Accord"

Le Maire,
Jean-François RASCLÉ

Les tarifs indiqués sur ce document ont été établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de l'émission du présent document, conformément aux dispositions en vigueur à ce jour. Toute variation ultérieure de ces taux de TVA sera automatiquement répercutée au client à l'émission d'une facture rectificative, conformément aux dispositions en vigueur à cette date.

Modalités de règlement : règlement par chèque bancaire / postal ou virement dans un délai de soixante jours à compter de la date d'émission de la facture. La loi LME fixe un plafond aux délais convenus entre les parties : ils ne pourront pas en effet dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture (Loi 2008-776 art. 21, I, 1° ; C. com. art. L 441-6, al. 9 nouveau).

En cas de non règlement dans les 60 jours à compter de la date de facture comme le prévoit la loi 2008-776 art.21, nous pourrions appliquer des pénalités de retard calculées sur le montant restant dû au taux de 3 fois l'intérêt légal en vigueur. Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera appliquée en cas de retard de paiement conformément aux articles L441-3 et L441-6 du code de commerce.

L'activité de formation professionnelle de PMB Services est exonérée de TVA. N° 52720117872 Préfecture Région Pays de la Loire.

Société par actions simplifiée (SAS) - Capital de 103000€ - SIRET: 478 151 772 00033

NAF-APE: 6202A - RCS/RM: Le Mans - Num. TVA: FR25478151772